

# Point d'étape sur le projet RLNC

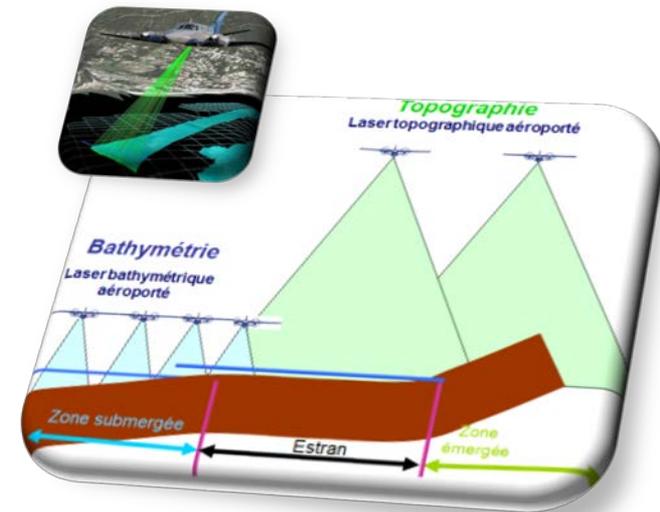
## *(Référentiel Littoral NC)*

*Réunion annuelle OBLIC – 4 décembre 2020*

*Mise à jour de la présentation le 15/12/2020 pour prise en compte des derniers arbitrages avec la province Nord*

# Le projet

- Acquérir par des moyens aéroportés, basés sur la technologie LIDAR, des données altimétriques à haute résolution
- Le traitement de ces données permettra de réaliser un référentiel altimétrique terre-mer (dénommé RLNC) décrivant de manière continue, précise et homogène, le littoral calédonien
- Le RLNC est appelé à devenir le socle commun de la plupart des applications de gestion intégrée en zone côtière et notamment :
  - L'affinage des outils et modèles prédictifs d'aléa pour la prévention et la gestion des risques naturels
  - Le suivi environnemental
  - L'aménagement durable
  - La sécurité de la navigation
  - La définition du trait de côte et délimitation du domaine public



# Cadre administratif et financier



**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022**  
**Opération labellisée Trajectoire 5.0**



*Contribution du projet à l'objectif **Zéro vulnérabilité** : des territoires résilients face au changement climatique et aux risques naturels*

- Opération « Acquisition de données sur le littoral calédonien par LIDAR aéroporté » qui s'inscrit dans l'opération labellisée « trajectoire 5.0 » de l'avenant au contrat de développement Etat / Inter collectivités 2017-2022.
- Contrat en instance de signature (fin 2020 ?)
- Maîtrise d'ouvrage NC (DITTT)
- Marché international d'acquisition et de traitement des données envisagé au T1 2021 ; Avion en août ou septembre 2021 ?
- AMOA, QC et réalisation du produit RLNC envisagé avec le Shom
- Une convention à signer avec chaque province
- Plan de financement du CDI :

	Cout total	Part Etat		Part gouvernement NC		Part provinces	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 508 400	754 200	50	301 680	20	452 520	30
F CFP	180 000 000	90 000 000		36 000 000		54 000 000	

# Le produit

- Spécifications mini des acquisitions LIDAR :
  - Mer : précision verticale 50 cm ; densité 1 pt tous les 3m
  - Terre : précision verticale 20 cm ; densité 5 pts / m<sup>2</sup>
- Spécifications RLNC :
  - Mer : isobathe 20m minimum (*+/- lagon Ouvéa*)
  - Terre : jusqu'à la courbe 20m ou 500m à l'intérieur des terres
  - MNT topo-bathy de résolution 1 et 5m
  - Fichier de nuages des points « sol » et « sursol »
  - Diffusion sous licence Ouverte 2.0 d'Etalab
  - Diffusion sur géorep.nc, data.gouv.nc, data.shom.fr, etc.
- AOI prioritaires : 5 zones pour env. 938 km<sup>2</sup>
- AOI optionnelles : 7 zones pour env. 870 km<sup>2</sup>

